

Province de Québec,  
MRC de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 15 janvier 2019, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2019-01-001

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-002

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2018

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2018;

Considérant que les délibérations inscrites à ces procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 et ceux des séances extraordinaires du 13 décembre 2018 soient adoptés tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 30 novembre 2018.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine souligne que le bon travail effectué par l'entrepreneur chargé du déneigement dans les rues et rangs de la municipalité a fait l'objet de nombreux commentaires positifs.

La conseillère Linda Cournoyer mentionne la reprise des travaux du Comité régional de la Famille de la MRC de Pierre-De Saurel pour le début du mois de février.

Le conseiller Robert Émond revient sur la réunion du Comité régional culturel de la culture de la MRC de Pierre-De Saurel, tenue le 18 décembre dernier, au cours de laquelle il a été question des projets qui devraient être réalisés en 2019 mais possiblement retardés en raison du budget de la MRC qui sera adopté plus tardivement qu'à l'habitude. Il donne quelles précisions en lien avec le projet *Foudl'Art*, le site web *Toqué de culture*, le projet *Les 5 gardiens*, le projet

des *Trousses pédagogiques en histoire*, le projet *Médiation culturelle en entreprise* et le projet *Capture ton patrimoine* et mentionne le budget prévu pour chaque projet. Il indique aussi avoir assisté à la réunion de l'Association des Loisirs de Saint-David tenue également le 18 décembre au cours de laquelle il a été question du projet de modules de jeux et du budget 2019. Il souligne l'adoption d'une politique sur la prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail par l'Association et les dates des activités à venir, notamment, *Les Ailes de poulet* le 18 janvier prochain, la *Soirée jeux de société* le 2 mars 2019 ainsi que la *Fête de l'hiver* qui se tiendra le 9 mars prochain.

Le conseiller Stéphane Mélançon fait un suivi sur *l'Opération Recyclage* tenue à l'édifice municipal le 8 janvier dernier en vue de donner la chance à la population de pouvoir faire une offre pour acquérir certains articles et meubles laissés dans le logement qui a déjà été habité par le curé de la paroisse. Il mentionne que 4 personnes ont présenté des offres pour un montant total de 50 \$ et que la Municipalité disposera de façon appropriée des biens restants. Il termine en précisant que la somme recueillie sera remise au Service d'entraide de Saint-David.

M. le Maire revient brièvement sur le dossier de l'adoption du budget 2019 de la MRC de Pierre-De Saurel en mentionnant que les élus devraient s'entendre au cours des prochaines semaines.

2019-01-003

#### Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 95 595,64 \$ et des comptes payés pour un montant de 131 101,44 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les membres du Conseil procèdent à l'étude de la correspondance figurant au registre de correspondance de janvier 2019.

2019-01-004

#### Adhésion 2019 à Québec Municipal

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise un montant de 168,30 \$ plus taxes pour défrayer le coût de l'adhésion 2019 de la municipalité à Québec Municipal et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2019-01-005 Adhésion 2019 à l'Association des directeurs municipaux du Québec  
Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise un montant de 880,33 \$ taxes incluses pour défrayer le coût de la cotisation 2019, incluant la protection assurance, à l'Association des directeurs municipaux du Québec et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-190-00-494 et 02-190-00-423.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2019-01-006 Adhésion 2019 à la Société historique Pierre-de-Saurel  
Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil autorise un montant de 100 \$ pour défrayer le coût de l'adhésion 2019 de la municipalité à la Société historique Pierre-de-Saurel et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2019-01-007 Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour AccèsCité  
Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels AccèsCité avec la compagnie PG Solutions, pour une période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 au coût de 7 720 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2019-01-008 Renouvellement de l'abonnement au service de diffusion GOnet  
Il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil renouvelle l'abonnement au service de diffusion GOnet par Groupe de géomatique Azimut inc., pour une période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 au coût de 2 004 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2019-01-009 Entente avec Éco-peinture pour le programme de récupération de la peinture au Québec  
  
Considérant que la Municipalité de Saint-David est partenaire du programme de la récupération de la peinture au Québec depuis plusieurs années;  
  
Considérant que l'entente actuelle en place conclue avec Éco-peinture stipule la fourniture d'un bac duo, c'est-à-dire un bac pouvant contenir les huiles usagées ainsi que les peintures visées par la réglementation provinciale;  
  
Considérant que Éco-peinture souhaite fournir un bac qui sera dédié à 100% à la récupération de la peinture;  
  
En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise la conclusion d'une nouvelle entente avec Éco-peinture prévoyant l'ajout d'un bac dédié uniquement à la récupération de la peinture et désigne la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document s'y rattachant.  
  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-010

Résolution relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 216 137 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-011

Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

Considérant que le transport des personnes et des marchandises constitue une part importante des émissions de gaz à effet de serre (GES) dont la hausse a un impact sur le réchauffement climatique;

Considérant que les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) constatent l'urgence d'agir en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de protection de l'environnement;

Considérant que la Municipalité subit déjà les conséquences de cette crise climatique avec des pluies et des crues plus importantes, l'augmentation et la fréquence des canicules en été;

Considérant que 70% des émissions de GES dont la hausse a un impact sur le réchauffement climatique proviennent des villes et que, comme gouvernement de proximité, celles-ci ne disposent pas toujours des ressources financières pour y faire face;

Considérant que les municipalités ont un rôle important à jouer au niveau de la lutte contre les GES, la mise en place de mesures d'atténuation et d'adaptation;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu :

- Que la Municipalité de Saint-David reconnaisse la lutte et l'adaptation aux changements climatiques comme un enjeu prioritaire à l'échelle mondiale, nationale et locale, au vu des menaces qu'ils représentent pour la santé humaine, la sécurité des populations et alimentaire, l'environnement et l'économie;
- Que la Municipalité de Saint-David reconnaisse que les transitions rapides et de grande envergure dans les domaines où les municipalités peuvent agir plus directement, comme l'urbanisme, le transport et l'aménagement du territoire, sont nécessaires à court terme pour limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC;

- Que la Municipalité de Saint-David demande aux gouvernements du Québec et du Canada :
  - de poursuivre la mise en œuvre d’initiatives permettant d’accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l’implantation de mesures visant l’adaptation aux changements climatiques, incluant la transition énergétique;
  - d’appuyer concrètement les municipalités à faire face à l’urgence climatique;
- Que copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, au premier ministre du Canada, aux ministres provincial et fédéral de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, au député provincial de Richelieu et au député fédéral de Bécancour-Nicolet-Saurel.

Adopté à l’unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les membres du Conseil prennent connaissance de l’offre de partenariat publicitaire pour la 7<sup>e</sup> édition du gala des Agristars de la grande Montérégie soumise par UPA Montérégie et décident de ne pas y donner suite.

Les membres du Conseil prennent connaissance des demandes de l’Association de Hockey Mineur des Villages rattachées au rendez-vous des Champions des 23 et 24 mars 2019.

Après discussion, le Conseil décide de ne pas verser de contribution financière pour le rendez-vous des Champions qui se tiendra au Centre récréatif de Saint-David mais confirme la présence du maire ou du maire suppléant à l’évènement.

2019-01-012

Adhésion 2019 à l’Association des chefs de services d’incendie du Québec

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise un montant de 304,68 \$ pour défrayer le coût de notre adhésion 2019 à l’Association des chefs de services d’incendie du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-494.

Adopté à l’unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-013

Inscription d’un pompier volontaire à une formation Officier non urbain

Considérant les informations obtenues par le directeur du Service de sécurité incendie pour une formation *Officier non urbain* débutant en février à Saint-Jude;

Considérant que les coûts reliés à cette formation sont de 2 070 \$ par participant excluant les frais de déplacement et de repas ainsi que la rémunération versée selon le taux en vigueur pour la formation lors de l’obtention de l’attestation de réussite;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil retienne l’offre de service de *Services aux Entreprises* au montant de 2 070 \$ pour une formation Officier non urbain suivi par le pompier Pascal Aubry, autorise les frais de déplacement et de repas ainsi que la rémunération applicable à la formation et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-220-00-454 et 02-220-00-310.

Adopté à l’unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-014

Renouvellement du contrat de soutien annuel pour le logiciel Première Ligne

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat de soutien annuel 2019 pour le logiciel Première Ligne au coût de 940 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-726.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-015

Résolution relative aux travaux 2019 effectués dans l'emprise des routes entretenues par le MTQ

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-David effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc ou d'égout, etc.) au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que certains de ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que dans chacun de ces cas, la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

CONSIDÉRANT également, que la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention est délivré par le ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu :

1. Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;
2. Que le conseil de la Municipalité de Saint-David demande au ministère des Transports que la présente résolution tienne lieu de « dépôt de garantie » de la part de la Municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille (10 000 \$) dollars et que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée.
3. Que François Marginean, inspecteur municipal soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie, selon le cas, à titre de représentant autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-016

Contrat relatif aux travaux requis à l'entrée de l'hôtel de ville

Considérant les modifications requises à l'entrée de l'hôtel de ville pour assurer la confidentialité ainsi que la sécurité des employés;

Considérant l'offre soumise par Vitrierie Duchesne inc.;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil retienne les services de Vitrierie Duchesne inc. pour apporter les modifications requises à l'entrée de l'hôtel de ville, autorise une dépense de 6 287,87 \$ plus taxes pour la fourniture et l'installation du matériel requis et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-017

Adhésion 2019 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise un montant de 431,16\$ pour défrayer le coût de notre adhésion 2019 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-610-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-018

Demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada 2019

Considérant que ce Conseil désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'embauche de deux étudiants pour le camp de jour estival;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-David accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'année 2019.

Que Sylvie Letendre, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée au nom de la Municipalité de Saint-David à signer tout document officiel concernant ledit projet.

Que la Municipalité de Saint-David s'engage par sa représentante à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-01-019

Inscription de la coordonnatrice en loisir à la Journée des camps de jour

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription, au montant de 95 \$ plus taxes, ainsi que les frais de participation de la coordonnatrice en loisir à la Journée des camps de jour qui se tiendra à Saint-Philippe le 5 février 2019 et ce, conformément à la réglementation en vigueur et à condition que la coordonnatrice obtienne l'autorisation de la majorité des directions générales parties à l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services, et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-701-00-346 et 02-701-00-310.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2019-01-020

Levée de la séance

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Stéphane Mélançon, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS  
POUR DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2019

Je soussignée certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses au budget 2019 sont projetées.

Délivré à Saint-David, ce 15 janvier 2019.

Sylvie Letendre, directrice générale et secrétaire-trésorière.